



Mutuelle Saint-Martin

3 rue Duguay-Trouin 75280 PARIS CEDEX 06
☎ 01 42 22 07 77 ☎ 01 45 48 53 90
www.mutuelle-saint-martin.fr et www.mutuelleMSM.com

PARTAGE & Santé

BULLETIN TRIMESTRIEL

n°88

ISSN : 0764-5139

décembre 2006



éditorial

Temps fort !

Une Assemblée générale rassemblant les délégués de tous les mutualistes est chaque année un temps fort pour notre Mutuelle. Les votes quasi unanimes sont un encouragement pour les responsables et ceux et celles chargés de mettre en oeuvre les projets nouveaux : contrats collectifs, délégation de gestion, maîtrise et diversité des cotisations corrélativement à une gamme de prestations modifiée et désormais évolutive pour tenir compte de besoins spécifiques ou nouveaux.

La création de sections de vote permettra une représentation plus juste et - nous l'espérons - plus motivante des mutualistes à notre Assemblée générale, organe décisionnaire ultime. Il serait bien qu'elle soit aussi un lieu plus dynamique d'échange d'idées et de projets et force de propositions.

Dans chaque section, une Assemblée générale annuelle de tous les mutualistes peut avoir la même fonction et les délégués seront ainsi porteurs de propositions utiles et fécondes pour toute notre Mutuelle. Chacun de nous se sentira alors encore plus responsable, donc plus mutualiste.

Mgr Michel BONNET
Président du CA de la MSM

2-3 ACTUALITÉS

- > **Assemblée Générale 2006**
Compte rendu et réactions
- > **Délégation de gestion**
Un nouveau centre de gestion
- > **Aide à l'acquisition d'une mutuelle complémentaire**

4 JEUX, SANTÉ ET EXPRESSION

- > **Jeu-concours**
 - Interview de M. de KERGOLAY, Directeur de Routes Bibliques
 - Les gagnants
- > **Courrier des lecteurs**
- > **Voeux**

AG 2006

**CETTE ANNÉE ENCORE,
LES QUESTIONS ET LES ÉCHANGES
TOUJOURS À L'HONNEUR !**



COMME CHAQUE ANNÉE, LA MUTUELLE Saint-Martin a tenu son Assemblée générale, le 19 octobre 2006, à Issy-les-Moulineaux.

Avec plus de 400 délégués et bon nombre de secrétaires, toutes nos sections, ou presque, se trouvaient représentées, afin de prendre, en votre nom, les décisions nécessaires au bon fonctionnement de notre Mutuelle, et la poursuite de son oeuvre d'aide aux adhérents dont la santé nécessite des frais parfois onéreux.

Sous la présidence de Monseigneur Michel BONNET, dont la compétence est reconnue par tous depuis de nombreuses années, la Direction de la Mutuelle, en la personne de Monsieur Jean-Marie GUERIN, et Monsieur Gérard FREDON, accompagnés de plusieurs administrateurs ont su nous guider dans le dédale des diverses questions proposées à notre étude et à nos décisions de vote, celles-ci ayant été, au préalable, abordées dans six réunions régionales au cours du 1er semestre 2006, puis, ensuite, travaillées en comité de gestion au sein de nos sections. C'est donc en connaissance de cause que nous avons pu échanger et statuer sur les ques-

...« **Un grand élan solidaire et fraternel est à la base de notre organisme dont le profit personnel doit à jamais être banni de nos calculs** »...

tions de l'ordre du jour dont la situation financière de la Mutuelle, le fonctionnement de la nouvelle gamme de prestations, les éventuelles difficultés qui se sont présentées aux adhérents et les mesures à prendre pour l'année 2007. La Secrétaire générale de la Mutuelle Saint-Martin a rappelé, une fois de plus, que l'adhésion à la Mutuelle n'était pas une affaire strictement personnelle, visant à des intérêts tout aussi personnels, mais qu'il était essentiel de se redire

que nos cotisations mises en commun servent à aider ceux et celles qui en ont le plus besoin, qu'un grand élan solidaire et fraternel est à la base de notre organisme dont le profit personnel doit à jamais être banni de nos calculs ; moyennant quoi nous serons capables de venir en aide à nos frères et soeurs malades, et nous donnerons un témoignage de vie fraternelle et solidaire à tous.

A l'issue d'échanges spontanés et directs entre la salle et les administrateurs présents, nous avons pu voter les résolutions proposées à une large majorité, persuadés de la justesse de nos décisions en votre nom à chacun.

Soeur Marie-Hélène DELMOTTE ■

RÉACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire et l'Assemblée générale extraordinaire sont également un lieu d'expression, en particulier pour nos délégués élus par les sections.

Voici quelques réflexions recueillies parmi les délégués présents ce 19 octobre.

>>> " J'ai beaucoup apprécié l'accueil et la présence discrète et efficace du personnel. Les différentes interventions ont été sobres et faciles à suivre, avec l'aide précieuse du grand écran. Une large place a été laissée aux questions des délégués et les réponses ont été précises. Le vote par bulletin secret a été rondement mené.

On peut regretter le malentendu concernant l'occupation et la réservation du Palais des Congrès ; on peut regretter également le nombre important des personnes non inscrites pour le repas, >>>

>>> ce qui a pénalisé nombre d'inscrits et peut-être des membres du personnel.
Enfin, j'ai beaucoup apprécié de pouvoir participer une dernière fois à une A G de la Mutuelle, le nombre de membres - et c'est normal - devenant trop faible dans ma petite section. "

>>> " Arrivé en dernière minute, je trouve le hall d'accueil du Palais des Congrès vide. Le temps de remplir les formalités d'usage, de boire un café et je rejoins la salle réservée à l'A G. Comme d'habitude, la salle est pleine à craquer ; sur la scène, Mgr BONNET, Sœur DELMOTTE, Mgr PICAN et quelques visages moins connus.

Après la prière, sans se départir de sa jovialité habituelle, Mgr BONNET nous annonce qu'en raison d'une méprise dans les dates de réservation, la salle où nous nous trouvons sera utilisée par un groupe folklorique en après-midi. Notre assemblée se terminera dans la salle à manger après le repas.

Mais à l'heure de passer à table, nouvelle surprise : une cinquantaine

de personnes n'ont pas jugé utile de renvoyer leur inscription à l'A G, mais ne manquent pas de prendre place autour des tables dressées pour les membres de l'A G. Cette situation trouble l'ambiance fraternelle et respectueuse dans laquelle se déroulait notre A G et crée une gêne auprès du personnel de la Mutuelle. Après bien des efforts pour que tout rentre dans l'ordre (le but n'a pas forcément été atteint), le personnel du Palais des Congrès et de la société de restauration officielle avec célérité et le savoir faire que donne l'habitude.

A la suite de l'Assemblée générale ordinaire qui se déroule comme prévu, succède l'Assemblée générale extraordinaire. C'est le moment de voter les cotisations, les modifications des Statuts proposées par le Conseil d'Administration ; certains votes se font à mains levées avec l'accord des membres de l'Assemblée générale, d'autres à bulletins secrets. Les résultats des votes sont proclamés, mais il est difficile de tout noter, car il ne faut pas traîner si l'on ne veut pas manquer son train pour rentrer à la maison. "

>>> " Dans l'ensemble, les Assemblées Ordinaire et Extraordinaire se sont déroulées dans un climat fraternel et respectueux. Avec l'aide du personnel de la Mutuelle attentif aux membres présents, tout a été fait pour que tout se passe bien, malgré les imprévus dus à une confusion de date entre la Mutuelle et le Palais des Congrès ou à l'indiscipline de certains délégués.

Une autre remarque : quand j'entends certaines questions, je me demande si l'on ne confond pas Assemblée générale et Réunion de travail ou de formation. Je pense qu'il doit y avoir confusion : les questions posées révèlent parfois plus du souci des secrétaires de sections que de délégués de sections. J'ai trouvé un plus dans la manière de présenter les différentes questions avec les diapos ; c'est un support qui facilite l'attention et l'écoute ; c'est un plus quand on a pu étudier les documents avant les A G. "

*propos recueillis par J-M CHENEY
(Administrateur et Délégué)*

UN NOUVEAU CENTRE DE GESTION

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale du 19 octobre 2006, afin de diminuer ses frais de gestion et d'améliorer le service rendu aux adhérents, la Mutuelle a choisi de déléguer la gestion de ses prestations et cotisations à compter du 1er janvier 2007, à la société Mercer.

Présentez votre nouvelle carte mutualiste aux professionnels de santé.

élargi, grâce à la carte mutualiste que vous venez ou allez recevoir prochainement.

Présentez votre nouvelle carte aux professionnels de santé afin qu'ils enregistrent le nouveau numéro préfectoral ainsi que les nouvelles coordonnées téléphoniques qui leurs sont réservées. Vos demandes de remboursement devront être directement adressés à :

Le transfert de cette charge est uniquement technique et cela ne modifie en rien les circuits habituels. Ce changement vous permettra d'accéder à un service de tiers payant

MUTUELLE SAINT-MARTIN
Centre de Gestion Mercer
164-174 rue Victor Hugo
95536 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Aide à l'acquisition d'une mutuelle complémentaire

→ Vous avez un revenu compris entre 7 178,79 euros et 8 255,16 euros (barème au 1er juillet 2006),

Par exemple :

> **vous êtes âgé de 60 ans ou plus**, vous pouvez donc prétendre à une aide de **400 euros** pour vous aider à acquérir ou améliorer votre complémentaire santé.

Pour en savoir plus, adressez-vous sans tarder à votre régime de base (CAVIMAC, MSA, CPAM, etc.).

JEU - CONCOURS

INTERVIEW de Monsieur Hervé de KERGOLAY Directeur de Routes Bibliques

par Christian DOUMAIRON (Administrateur et membre du comité de rédaction)

C.D : Vous êtes le nouveau directeur de Routes Bibliques, qu'est-ce qui a motivé cette prise de responsabilité ?

H.K. : En faisant ce choix, j'ai souhaité allier mon désir de gérer une entreprise dans un contexte qui correspond à mes convictions religieuses et participer à une mission pastorale à laquelle est convié tout chrétien.

Mais je considère aussi très important de pouvoir contribuer au soutien des communautés chrétiennes étrangères en difficulté par une aide financière (nous donnons la priorité aux correspondants chrétiens), mais également par un appui moral : ces communautés nous rappellent régulièrement que la présence de pèlerins sur place constitue un soutien aussi essentiel que l'aide financière.

C.D : Routes Bibliques, est-ce l'affaire de spécialistes de la Bible ?

H.K. : Certains d'entre nous sont effectivement de bons connaisseurs de la Bible, mais l'équipe de Routes Bibliques est également capable de comprendre la démarche souhaitée par le groupe et de conseiller un itinéraire et des lieux d'hébergements adaptés à cette démarche, grâce à une bonne connaissance du terrain.

C.D : Qui part en pèlerinage en Terre Sainte ?

H.K. : Les pèlerins sont aussi bien des chrétiens qui désirent approfondir leur foi que des personnes qui souhaitent connaître la Terre Sainte sur un plan davantage culturel ou biblique et sont en recherche.

C'est gagné pour :

> lot n°1 (Un voyage à Assise) : Mademoiselle Marie Sixtine DURUPT - Culoz

> lot n°2 (Une semaine en maison de vacances pour deux personnes) :

Frère Vincent FIORILLO - Frères des Ecoles Chrétiennes - Paris

Père René GUIBERT - Evêché de Luçon

> lots n° 3, 4, 5 (Un livre d'une valeur de 25 Euros) : Soeur Thérèse AVOINE -

Soeur Catherine GAUDIN - Soeur Anne-Marie KERVELLA

Bénédictines de Bayeux



La Mutuelle SAINT-MARTIN
vous souhaite
un
JOYEUX NOËL
et une DOUCE
ANNÉE 2007

COURRIER DES LECTEURS

En route pour Assise !

"Je viens de recevoir votre lettre m'annonçant que j'ai gagné le 1er lot du jeu-concours, un voyage à Assise ... Je suis abassourdie, et je n'en reviens pas ! Je vous remercie de tout coeur pour ce merveilleux cadeau qui m'enchanté.

Je vous emporterai dans ma prière à Assise, ainsi que tous les adhérents, et vous pourrez compter sur mon témoignage à l'issue du séjour, avec toute ma gratitude.

Et dans la joie de cette perspective, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma reconnaissance."

M.S. DURUPT



Assise :
Basilique supérieure Saint-François



Vos questions ou suggestions

Par courrier postal au :
Service Communication
3 rue Duguay-Trouin
75280 PARIS CEDEX 06
ou par mail :
arnold@saintmartin.com.fr